



Contester une facture eau salée

Par **Laëtitia81**, le **12/04/2008** à **16:50**

Je suis en location avec mon ami depuis 5ans. Cette année, j'ai reçu une facture d'eau assez importante, notre consommation a doublé!

On vit dans une maison mitoyenne, à l'origine ce n'était qu'une seule maison. De ce fait il y a un compteur d'eau avec deux défalqueurs chez les voisins. Au mois de février 2008 deux compteurs extérieurs ont été posés et l'ancien retiré.

Donc mon problème est le suivant:

notre consommation a plus que doublé, celle des voisins a été divisée par trois (sachant que c'est un couple avec un enfant de 2 ans),

à la mairie on me donne la consommation générale et non celle des défalqueurs,

l'agent immobilier qui a fait le relevé sans nous jure sur sa bonne foi qu'il n'y a pas d'erreur...

Comment puis-je faire pour contester et vérifier cette consommation d'eau?

Merci de bien vouloir me renseigner.